

dent au Parlement de s'abstenir de signer l'Accord de libre-échange nord-américain.

• (1530)

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à déposer, la première vient du Lower Mainland et compte 48 signatures. Elle est à la mémoire de Rosalynn Dupuis et elle réclame un renforcement de la loi sur les jeunes contrevenants, de façon à protéger la société canadienne.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Stan Wilbee (Delta): La deuxième, qui vient de la même région, compte 346 signatures et demande le retour rapide au Canada de Christine Lamont et de David Spencer.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): J'ai trois pétitions à présenter à la Chambre. Tout d'abord, les pétitionnaires demandent une simplification du régime fiscal. Ils estiment qu'il est beaucoup trop complexe. Ils font ressortir certaines incongruités et injustices du régime, par exemple la déduction des frais de garderie—vous pouvez avoir une déduction—tandis que vous n'avez rien si vous restez à la maison. Ils voudraient que cela soit réglé.

LA RADIODIFFUSION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Dans une autre, les pétitionnaires font remarquer que le Parlement a la responsabilité de s'assurer que le CRTC réglemente soigneusement l'utilisation du langage ordurier à la radio et à la télévision. Ils estiment que l'utilisation d'un tel langage est souvent une forme d'abus qui mine les efforts des familles auprès de leurs enfants. Ils ajoutent qu'il n'est pas nécessaire d'utiliser un tel langage pour informer ou distraire.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Enfin, dans cette dernière pétition, les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'éliminer la TPS sur les livres et la lecture en général. Ils font remarquer qu'une telle taxe n'a jamais existé et ils considèrent que la lecture est à la base de la démocratie, ainsi que de la construction d'une saine économie.

Affaires courantes

LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, les gens de Ramea m'ont confié une pétition signée par 1 100 d'entre eux. Elle est claire et directe, et je la résumerai brièvement.

Les pétitionnaires déclarent que le ministre des Pêches, en refusant d'accorder aux employés des usines de transformation de leur collectivité des dédommagements en vertu du programme spécial d'indemnisation pour morue du Nord, exerce de la discrimination à leur endroit.

Deuxièmement, ils affirment qu'il est évident que les résidents de Ramea et les travailleurs des usines sont admissibles selon les critères du programme, étant donné leur lien historique avec la pêche à la morue du Nord.

Par conséquent, les signataires demandent à la Chambre de prendre les mesures appropriées, de renverser la décision du ministre des Pêches et de verser aux résidents de Ramea les prestations auxquelles ils ont droit. Monsieur le Président, j'appuie de tout coeur la demande des pétitionnaires.

LE PROJET DE LOI C-327

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée, comme par hasard, par 36 professeurs de l'Université de la Saskatchewan qui appuient le projet de loi C-327 qui vise à favoriser l'achat par les employés d'actions des sociétés qui les emploient. Cette pétition a été appuyée par les quatre départements et par la majorité des professeurs en comptabilité, en finances, en relations industrielles ainsi qu'en gestion et marketing.

Le projet de loi en cause est actuellement à l'étude au comité, et j'encourage tous les députés de la Chambre à l'appuyer.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

Mme Diane Marleau (Sudbury): Monsieur le Président, encore une fois, j'ai l'honneur de présenter une pétition à la mémoire de Rosalynn Dupuis. Rosalynn, une toute jeune fille, a été brutalement assassinée par un jeune contrevenant qui subit actuellement son procès pour ce meurtre.

Il est fort malheureux qu'une tragédie de ce genre doive se produire pour que nous prenions conscience qu'il est essentiel de modifier les attitudes et la loi. Un très grand nombre de personnes ont signé ces pétitions et elles demandent qu'on modifie en profondeur la Loi sur les jeunes contrevenants. Nous devons accorder une plus grande priorité à la sécurité et à la protection du Canadien moyen.

LE PROJET DE LOI C-268

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un